

Théorie Générale de l'Ethnologie

Alexandre Hourani 2010

1.1. Base de la théorie générale :

1.1.1. Fonction du cerveau :

Le cerveau classe les éléments de l'univers en ensembles. Un ensemble est formé d'éléments. Chaque ensemble peut être un élément d'un autre ensemble. En plus, les éléments de l'univers peuvent être des ensembles formés d'autres éléments. Après la classification des ensembles et des éléments, le cerveau leur donne des noms. Ces noms contenus à l'intérieur du cerveau sont transmis à l'extérieur par voie orale. Ces noms forment le lexique de la langue. Étudier la façon de nommer les ensembles et les éléments à l'intérieur du cerveau ne fait pas partie de cette thèse. Je nomme la fonction par laquelle le cerveau donne des noms aux ensembles et éléments de l'univers la fonction de nomination. Chacun de ces noms reflète un élément ou un ensemble de l'univers.

À chaque élément correspond un nom singulier, sauf si cet élément est aussi un ensemble formé d'autres éléments.

Exemples :

L'élément *Homme* en tant qu'élément de l'ensemble *Hommes* est toujours singulier.

À chaque ensemble correspond un nom singulier ou pluriel. Le nom singulier représente l'ensemble en sa totalité.

Exemples :

L'ensemble *Humanité* en tant que synonyme de l'ensemble *Hommes* est toujours singulier.

Le nom pluriel représente l'ensemble en tant qu'éléments groupés en un ensemble.

Exemples :

L'ensemble *Hommes* est toujours pluriel.

Un ensemble peut avoir deux noms : un singulier (*Humanité*) et un pluriel (*Hommes*). Le cerveau a le choix de donner un nom singulier ou un nom pluriel ou les deux à chaque ensemble.

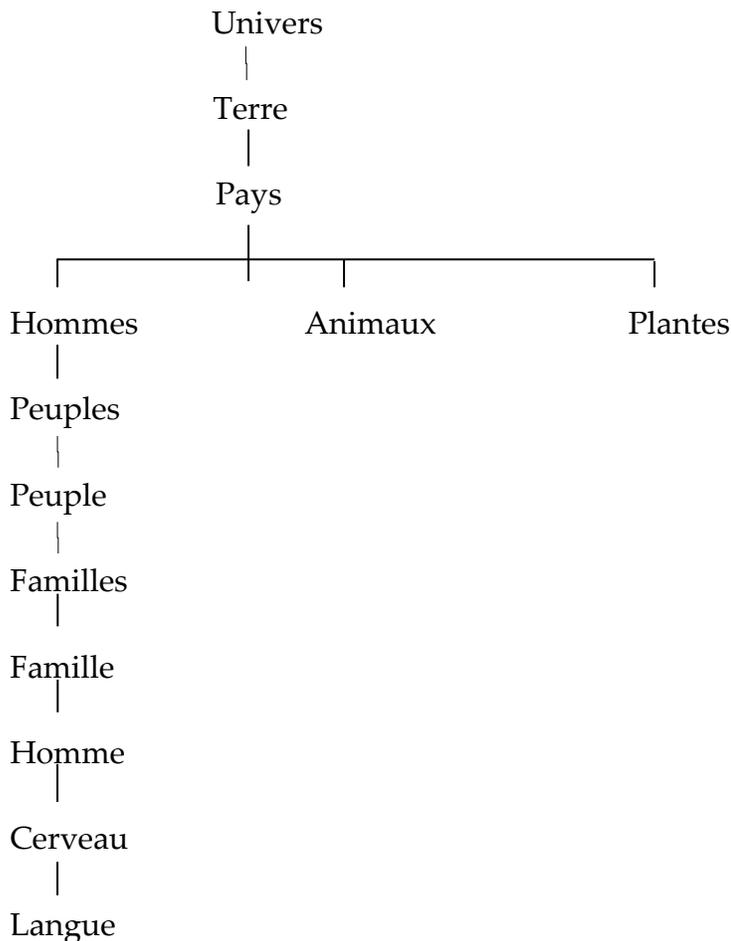
Comprendre la fonction du cerveau facilite par conséquent la compréhension des ethnonymes (Section 1.3).

1.1.2. Division de l'univers :

L'univers est formé d'éléments infinis qui peuvent être eux-mêmes des ensembles. La terre est un des éléments de l'univers. La terre est aussi un ensemble formé de divers éléments. L'ensemble des pays est un des éléments de la terre. L'ensemble des pays contient les pays comme éléments. Chypre et la Crète sont des éléments de l'ensemble des pays. Parmi les éléments de l'ensemble des pays sont : l'ensemble des hommes, l'ensemble des animaux et l'ensemble des plantes.

L'ensemble des hommes contient l'ensemble des peuples. Il faut noter qu'il y a des hommes qui n'appartiennent à aucun peuple, comme les esclaves dont l'origine est inconnue. L'ensemble des peuples contient les peuples comme éléments. Les Grecs, les Romains, les Syriens et les Latins sont des éléments de l'ensemble des peuples. L'ensemble des peuples contient l'ensemble des familles. Les Juliens, les Claudiens et les Flaviens sont des familles appartenant aux Romains. Un homme est un élément de l'ensemble des familles, de l'ensemble des peuples et de l'ensemble des hommes. Jules César appartient aux Juliens, aux Romains et aux hommes. Le cerveau est un élément de l'homme. La langue est un élément du cerveau.

L'arbre suivant montre la relation entre les ensembles et les éléments de l'univers :



Le tableau suivant montre l'appartenance des éléments aux ensembles :

Élément	Ensemble
pays	terre
animaux	terre
animal	animaux
plantes	terre
plante	plantes
hommes	terre
peuples	hommes
peuple	peuples
familles	peuple
famille	familles
homme	hommes
homme	famille
cerveau	homme
langue	cerveau
langues	hommes

1.1.3. Division des sciences :

À chaque ensemble de l'univers peut correspondre une science. Le cerveau a une fonction de nomination des sciences par laquelle à chaque ensemble de l'univers correspond un nom d'une science.

Le tableau suivant montre la relation entre les ensembles de l'univers et les sciences correspondantes :

Ensemble	Science
Terre	Géologie
Pays	Topographie
Plantes	Botanique
Animaux	Zoologie
Hommes	Anthropologie
Hommes Anciens	Archéologie
Peuples	Ethnologie
Cerveaux	Neurologie
Langues	Linguistique

1.2. Ethnologie :

Ethnologie :

Définition 1.2.1 :

L'ethnologie est la science des peuples. La différence entre l'ethnologie et l'anthropologie est que l'ethnologie étudie seulement les peuples alors que l'anthropologie étudie tous les types d'hommes. En effet, les peuples sont un ensemble inclus dans l'ensemble des hommes mais ne formant pas la totalité de cet ensemble car il existe des hommes qui appartiennent à aucun peuple comme les esclaves dont l'origine est inconnue. Les Romains, les Grecs, les Syriens et les Phéniciens sont des peuples dont l'étude fait partie de l'ethnologie. Le but de l'ethnologie est de définir la différence entre tel et tel peuple en examinant les propriétés de ces peuples et les différences entre ces propriétés.

Divisions de l'ethnologie :

Définition 1.2.2 :

L'ethnologie se divise en diverses disciplines dont chacune étudie une certaine propriété d'un certain peuple. Les principales disciplines de l'ethnologie sont les suivantes :

1) Linguistique :

La linguistique est la science des langues des peuples. Elle a ses propres disciplines en relation des différents éléments de la langue :

a) Phonologie :

La science des sons de la langue.

b) Morphologie :

La science des formes grammaticales des mots de la langue.

c) Syntaxe :

La science des combinaisons des mots de la langue en phrases.

d) Lexicologie :

La science des sens des mots de la langue. Incluses dans la lexicologie sont les disciplines suivantes relatives à cette thèse :

1) Ethnonymologie :

La science des ethnonymes (noms des peuples).

2) Anthroponymologie :

La science des anthroponymes (noms des personnes).

3) Toponymologie :

La science des toponymes (noms des lieux).

4) Glossonymologie :

La science des glossonymes (noms des langues).

5) Threscéonymologie :

La science des threscéonymes (noms des cultes et religions).

e) Dialectologie :

La science des relations entre les langues et de leur classification en groupes.

2) Éthologie :

L'éthologie est la science des mœurs des peuples.ⁱ

Les mœurs des peuples sont leurs actions communes répétées et transmises par tradition. L'éthologie se divise en d'autres disciplines parmi lesquelles les principales sont les suivantes :

a) Nomologie :

La science des lois écrites ou orales par lesquelles un peuple mène sa vie et se gouverne. Cette science est liée à la politique car le gouvernement d'un peuple se base sur des lois.

b) Threscéologie :

La science des cultes et religions des peuples.ⁱⁱ Cette science est liée à la nomologie car les cultes se basent aussi sur des lois.

c) Technologie :

La science des arts et des travaux des peuples.ⁱⁱⁱ

Parmi les arts, on compte la céramique, la peinture et le dessin, l'architecture, la menuiserie, la forge, l'agriculture et divers autres travaux. Ainsi, la technologie se divise en diverses disciplines parmi lesquelles sont les suivantes :

1) Céramologie :

La science de la céramique.

2) Zographologie :

La science de la peinture et de toutes formes de dessin.

3) Architectologie :

La science de l'architecture et de la construction.

4) Numismatique :

La science des monnaies et médailles.

d) Épistémologie :

La science des sciences et des pensées orales ou écrites des peuples. Cette science est liée à la technologie puisque les arts se basent sur les sciences.

3) Politique :

La politique est la science du gouvernement des peuples. Elle étudie les manières par lesquelles les peuples sont gouvernés.

4) Ethnogéographie :

L'ethnogéographie est la science des lieux des peuples. Elle indique les lieux où tel et tel peuple a été présent.

5) Généalogie :

La généalogie est la science des descendance et relations génétiques naturelles ou adoptives entre les membres des peuples. En effet, l'appartenance à un peuple est déterminée en principe par la descendance génétique naturelle ou adoptive.

Exemples :

Un homme est Romain en principe si son père et sa mère sont Romains.

Peuple :

Définition 1.2.3 :

Un peuple est défini et différencié des autres éléments de l'univers par les propriétés suivantes :

1) Ensemble fini et défini d'hommes et de familles à un certain moment :

Cet ensemble est fini car il contient un nombre fini d'hommes et de familles à un certain moment. Ce nombre d'hommes et de familles change avec l'avancement du temps mais reste fini à un chaque moment précis. Cet ensemble est défini par certaines propriétés qui le différencient des autres ensembles (Définition 1.2.7).

Exemples :

La différence entre peuple A et peuple B est que peuple A contient tels hommes et telles familles alors que peuple B contient d'autres hommes et d'autres familles. Les hommes et les familles de peuple A sont différent des hommes et des familles de peuple B, ainsi peuple A est différent de peuple B.

2) Ensemble indiqué par un ethnonyme :

- a) Un peuple est indiqué par un ethnonyme. La fonction de l'ethnonyme est de différencier un peuple des autres peuples.

Exemples :

Les ethnonymes 'Samnites' et 'Latins' indiquent les Samnites et les Latins et les différencient les uns des autres. Ainsi, ces ethnonymes sont les indices de la différence entre les deux peuples.

- b) Le sens de l'ethnonyme est relatif aux propriétés qui définissent et différencient un peuple des autres peuples. Ainsi, un ethnonyme peut avoir différents sens relatifs aux différentes propriétés des peuples (Définition 1.2.7).

Exemples :

1) Le sens de 'Damascènes' est relatif à la propriété qui définit les Damascènes. Cette propriété est le fait que les Damascènes sont le peuple de Damas.

2) Les sens de 'Juifs' sont relatifs aux deux propriétés qui définissent les Juifs. Ces deux propriétés sont :

- a) que les Juifs sont les Israélites, y exclus les Samaritains,
- b) et que les Juifs sont les pratiquants du Judaïsme.

c) Un peuple différent d'un autre peuple n'existe pas sans un ethnonyme. Un peuple isolé n'a pas besoin d'un ethnonyme pour se différencier des autres peuples car ces autres peuples n'existent pas. Mais, des peuples voisins ont besoin d'un ethnonyme à chacun pour se différencier l'un de l'autre, sinon ils peuvent devenir mixtes et s'unir en un nouveau peuple.

3) Type d'hommes :

Un peuple est un type d'hommes. L'ensemble des hommes est classifié en peuples.

Exemples :

Les Romains, les Arabes et les Phéniciens sont des types d'hommes. Par analogie, les chevaux, les chiens et les loups sont des types d'animaux.

Famille, Tribu :

Définition 1.2.4 :

Une famille est un ensemble fini d'hommes définis par leur descendance génétique naturelle ou adoptive d'un ancêtre commun. C'est l'unité fondamentale d'un peuple. Par définition, une famille est un peuple défini par la descendance génétique. Chaque famille peut être divisée en un nombre de familles. Dans plusieurs cas, l'ethnonyme d'une famille dérive du nom de l'ancêtre commun. Une tribu est plus large qu'une famille et contient un nombre plus grand d'hommes et de familles. Par définition, une tribu est aussi un peuple défini par la descendance génétique naturelle ou adoptive. Il faut noter qu'une tribu chez les Romains et les Athéniens était une division du peuple qui n'était pas définie par la descendance génétique. Chez les Romains, chaque tribu (*tribus*) contenait des familles (*gentes*) qui descendaient d'un ancêtre commun comme les *Iulii*, les *Aemilii* et les *Fabii*. Chez les Athéniens avant Clisthène, chaque tribu (φυλή) contenait 3 phratries (φρατρία) et chaque phratrie contenait 30 familles (γένη) (Harp.LDOA. p. 78-79).

Hierarchie des peuples :

Définition 1.2.5 :

Un peuple est un ensemble qui peut se diviser en d'autres peuples. En effet, chaque peuple est divisé en un nombre de famille et une famille est un peuple par définition. L'union de plusieurs peuples forme un peuple. Les peuples qui forment un peuple ont des hypoethnonymes alors que le peuple qu'ils forment a un hyperethnonyme (Définition 1.3.9).

Exemples :

Le peuple Grec se divise en plusieurs peuples comme les Athéniens, les Lacédémoniens, les Achéens, les Arcadiens et les Éoliens.

Intersection des peuples :

Définition 1.2.6 :

Un peuple est un ensemble qui peut être formé par l'intersection d'autres peuples. L'intersection de différents peuples en un peuple n'est possible que si le peuple résultant de l'intersection est défini par un pays, une langue ou un culte (Définition 1.2.7). Si différents peuples s'intersectent en un peuple défini par la descendance génétique, l'intersection se dissout et le peuple résultant devient différent des peuples qui l'ont formé. Ce genre d'intersections est aussi un genre d'ethnohénose (Définition 1.2.13).

Exemples :

Le peuple Chypriote ancien était composé de Grecs, de Phéniciens et d'Éthiopiens (Her.H. 7.90). Donc, les Chypriotes anciens étaient une intersection des Grecs, des Phéniciens et des Éthiopiens. Les Chypriotes sont définis comme étant les hommes qui vivent en Chypre. Ils sont alors définis par un pays, pour cette raison les Chypriotes ne forment pas un peuple différent des Grecs, des Phéniciens et des Éthiopiens.

Propriétés définissantes et différenciantes des peuples :

Définition 1.2.7 :

Quatre propriétés principales définissent les peuples et les différencient les un des autres :

1) Descendance génétique :

- a) Un peuple est défini par la descendance génétique de ces membres d'un ancêtre commun ou de plusieurs ancêtres communs.

Exemples :

- 1) Les Ituréens descendaient d'un ancêtre commun : *Yazūr* (Section 2.15).
- 2) Les Nabatéens descendaient d'un ancêtre commun : *Nabaṭu* (Section 2.16).
- 3) Les Romains au 7 s. AC descendaient de plusieurs ancêtres communs (Section 2.12).

- b) L'ethnonyme de ce peuple dans certains cas indique l'ancêtre commun. Dans ce cas, l'ethnonyme est équivalent à l'anthroponyme de l'ancêtre commun ou dérive de lui. Mais il existe des ethnonymes qui n'indiquent pas l'ancêtre commun surtout au cas où il y a plusieurs ancêtres communs. Dans certains de ces cas, l'ethnonyme dérive du lieu d'origine du peuple.

Exemples :

- 1) L'ethnonyme 'Nabatéens' indique l'ancêtre commun *Nabaṭu*. En Syriaque et Arabe, l'ethnonyme des Nabatéens est *Nabaṭu* qui est égal à l'anthroponyme de l'ancêtre.
- 2) L'ethnonyme 'Romains' n'indique aucun ancêtre commun. Mais il indique le lieu d'origine d'où les Romains sont propagés : Rome.

- c) Deux peuples sont différents si leurs ancêtres sont différents.

Exemples :

Les Nabatéens et les Ituréens sont des différents peuples car ils descendent de différents ancêtres.

- d) Un homme appartient à un peuple si ses deux parents ou un d'eux appartient à ce peuple. Son appartenance dépend des lois de chaque peuple.

Exemples :

Un homme est Romain si son père et sa mère sont Romains. Au cas où sa mère n'est pas Romaine, il est considéré Romain si le *conubium* existe entre le peuple de sa mère et les Romains (Gai.Ins. 1.56).

2) Pays :

- a) Un peuple est défini par le pays où il habite. Ce pays peut être un village, une ville ou un pays plus vaste.

Exemples :

- 1) Les Chypriotes sont définis par leur pays : Chypre.
- 2) Les Damascènes sont définis par leur pays : Damas.

- b) L'ethnonyme de ce peuple indique le pays qu'il habite. L'ethnonyme dérive du toponyme.

Exemples :

L'ethnonyme 'Chypriotes' indique Chypre.

3) Langue :

- a) Un peuple est défini par la langue qu'il parle. Cet usage dérive de l'erreur logique d'association entre ethnonymes et glossonymes.

Exemples :

Les Latins au 6 s. PC sont définis par la langue qu'ils parlent : le Latin.

- b) L'ethnonyme de ce peuple indique la langue qu'il parle. Mais il faut noter que le glossonyme et l'ethnonyme sont tous les deux des substantifs ethniques. Dans certain cas, le glossonyme dérive de l'ethnonyme.

Exemples :

L'ethnonyme 'Latins' indique la langue Latine. L'ethnonyme *Latini* est un substantif ethnique masculin pluriel, alors que le glossonyme *Latina* est un substantif ethnique singulier féminin.

4) Culte :

- a) Un peuple est défini par le culte qu'il pratique.

Exemples :

- 1) Les Chrétiens sont définis par leur culte : le Christianisme.
- 2) Les Musulmans sont définis par leur culte : l'Islam.

- b) L'ethnonyme de ce peuple indique le culte qu'il pratique. Cet ethnonyme et le threscéonyme correspondant peuvent avoir diverses sources :

- 1) L'ethnonyme et le threscéonyme peuvent dériver du nom d'un des fondateurs du culte.

Exemples :

- a) L'ethnonyme 'Marcionites' et le threscéonyme 'Marcionisme' dérivent de Marcion.
- b) L'ethnonyme 'Manichéens' et le threscéonyme 'Manichéisme' dérivent de Manès.

2) L'ethnonyme peut être équivalent à l'ethnonyme du peuple qui fut à l'origine du culte. Dans ce cas, le threscéonyme dérive de l'ethnonyme.

Exemples :

a) L'ethnonyme Ἕλληνες indique ceux qui pratiquent le culte des Grecs. Le threscéonyme est 'Hellénisme' Ἑλληνισμός.

b) L'ethnonyme 'Juifs' indique ceux qui pratiquent le culte de Juifs. Donc, l'ethnonyme 'Juifs' a un sens duel. Le threscéonyme est 'Judaïsme'.

3) L'ethnonyme et le threscéonyme peuvent dériver d'un des éléments du culte.

Exemples :

L'ethnonyme 'Monophysites' et le threscéonyme 'Monophysisme' dérivent de la doctrine qui confesse une nature dans le Christ. Cette doctrine est un élément du culte des Monophysites.

Conditions d'appartenance à un peuple :

Définition 1.2.8 :

L'appartenance d'un homme à un certain peuple est déterminée par deux conditions :

1) Naissance :

La naissance d'un homme détermine son appartenance.

a) Descendance génétique naturelle :

Un homme né de parents appartenant à un certain peuple, appartient à ce même peuple selon les lois de ce peuple.

Exemples :

Un homme né de parents Romains est Romain et appartient aux Romains.

b) Pays :

Un homme né et vivant dans un certain pays appartient au peuple défini par ce pays.

Exemples :

Un homme né et vivant à Damas est Damascène et appartient aux Damascènes.

c) Langue :

Un homme né de parents parlant une certaine langue puis apprenant et parlant lui-même cette langue appartient au peuple défini par cette langue.

Exemples :

Un homme né de parents parlant le Latin puis parlant lui-même le Latin est Latin et appartient aux Latins.

d) Culte :

Un homme né de parents pratiquants un certain culte puis pratiquant lui-même ce culte appartient au peuple défini par ce culte.

Exemples :

Un homme né de parents Juifs puis pratiquant lui-même le Judaïsme est Juif et appartient au Juifs.

2) Choix :

Un homme peut changer son appartenance d'un peuple à un autre par son choix ou par le choix des autres.

a) Descendance génétique adoptive :

1) Adoption paternelle :

L'adoption paternelle est quand un homme appartenant à une famille est adopté comme fils par un autre homme appartenant à une autre famille. L'homme adopté et ses descendants appartiennent désormais à la famille du père adoptif et sont considérés comme des descendants de l'ancêtre du père adoptif. L'homme adopté est aussi considéré comme héritier du père adoptif. Par conséquence de ce genre d'adoption, quand un homme appartenant à un certain peuple est adopté comme fils par un autre homme appartenant à un autre peuple, l'homme adopté appartient désormais au peuple du père adoptif et lui et ses descendants sont considérés comme des descendants de l'ancêtre du père adoptif.

Exemples :

1) Gaius Octavius adopté par Jules César devint Gaius Iulius Caesar. Il appartenait à la famille des *Octavii* puis il devint membre de la famille des *Iulii Caesares*.

2) Un esclave adopté comme fils par son maître Romain devenait libre et Romain par conséquence (Justin.I. 1.11).^{iv}

3) Avant l'Islam, le Prophète Mahomet adopta comme fils et héritier son esclave Zayd b. Ḥārīṭah de la tribu de Kalb. Zayd b. Ḥārīṭah appartenu désormais à la tribu de Qurayš et fut appelé Zayd b. Muḥammad. Après l'Islam, Mahomet interdit les adoptions paternelles et de nouveau Zayd b. Muḥammad fut appelé Zayd b. Ḥārīṭah.

2) Adoption ethnique :

L'adoption ethnique est quand un ou plusieurs hommes appartenants à un peuple sont adoptés comme membres d'un autre peuple, mais à l'opposé des adoptions paternelles les hommes adoptés n'y avaient pas de pères adoptifs directs. L'adoption ethnique a différentes formes

et conditions selon les lois de chaque peuple. Les hommes adoptés étaient adoptés par la décision du peuple adoptif ou par la décision des gouverneurs de ce peuple. Parfois, les hommes adoptés étaient aussi adoptés dans les familles des gouverneurs qui les ont adoptés. Chez certains peuples, la manumission des esclaves était une forme d'adoption où après la manumission l'esclave devenait membre du peuple selon certaines conditions. Dans certains cas, puisque l'adoption ethnique est faite par force des gouverneurs, certains hommes ou peuples adoptés conservent leurs lois et leurs propriétés ethniques originales et résistent à l'adoption, puis selon les circonstances se séparent des peuples adoptifs.

Exemples :

1) Un homme devenait Athénien par décision du peuple Athénien (Dem.IN. 2).

2) En 212 PC, par ordre de l'empereur Marc Aurèle Antonin (Caracalla), tous ceux qui vivaient dans l'empire Romain furent faits Romains (Justin.D. 1.5.17). Ceux qui furent faits Romains par Caracalla furent aussi adoptés dans la famille des *Aurelii* et prirent le nom de cette famille.

3) L'esclave libéré d'un Romain devenait Romain s'il avait plus que 30 ans et si la manumission était juste et légitime (Gai.Ins. 1.17).

4) Les Juifs et les Samaritains de l'Empire Romain furent faits Romains en 212 PC. Mais alors que certains d'eux adoptèrent les lois et propriétés Romaines tout en conservant les lois relatives au culte, plusieurs d'eux résistèrent à l'adoption. Après 634 PC, les Juifs et les Samaritains des pays conquis par les Saracènes se séparèrent totalement des Romains. L'adoption des Juifs et des Samaritains était une adoption forcée que plusieurs d'eux avaient refusée et résistée, ce qui conduisit à leur séparation du peuple adoptif après des circonstances favorables (Section 2.7).

b) Pays :

Un homme peut habiter un pays différent de son pays natif. En habitant ce nouveau pays, il devient membre du peuple défini par ce pays.

Exemples :

Un homme habitant à Bérytus et appartenant au peuple des Bérytins devient Damascène s'il choisit d'habiter à Damas.

c) Langue :

Un homme peut apprendre et parler une langue différente de sa langue native. En apprenant et parlant cette nouvelle langue, il devient membre du peuple défini par cette langue.

Exemples :

St. Jérôme se nomme Hébreu, Grec et Latin car il connaissait les langues Hébraïques, Grecques et Latines.^v

En effet, le Latin était sa langue native puis il apprit le Grec et l'Hébreu.

d) Culte :

Un homme peut se convertir en un autre culte. En changeant de culte, il devient membre du peuple défini par le nouveau culte.

Exemples :

Un Juif qui se convertit au Christianisme devient Chrétien.

Le tableau suivant montre les propriétés de certains peuples selon les deux conditions de naissance ou de choix :

Peuple	Naissance			Choix		
	Descendance	Pays	Langue	Descendance	Pays	Langue
Syriens	-	-	+ (Syriaque)	-	-	+ (Syriaque)
Grecs	-	-	+ (Grec)	-	-	+ (Grec)
Égyptiens	-	-	+ (Égyptien)	-	-	+ (Égyptien)
Ciliciens	-	+ (Cilicie)	-	-	+ (Cilicie)	-
Égyptiens	-	+ (Égypte)	-	-	+ (Égypte)	-
Romains	-	+ (Rome)	-	-	+ (Rome)	-
Arabes	-	+ (Arabie)	-	-	+ (Arabie)	-
Damascènes	-	+ (Damas)	-	-	+ (Damas)	-
Syriens	-	+ (Syrie)	-	-	+ (Syrie)	-
Athéniens	+	+ (Attique)	-	+	-	-
Grecs	+	-	+ (Grec)	+	-	-
Romains	+	-	-	+	-	-
Arabes (6 s. PC) <i>al-Carabu</i> العرب	+	-	+ (Arabe)	+	-	-

Ethnogenèse :

Définition 1.2.9 :

L'éthnogenèse est la naissance d'un peuple. Un peuple nouveau naît quand les deux propriétés principales qui définissent un peuple existent simultanément :

- 1) un nombre fini et défini d'hommes et de familles,
- 2) un ethnonyme.

Si une de ces propriétés n'existe pas, le peuple ne naît pas. Si un certain peuple ayant une certaine définition change de définition, ce peuple devient un différent peuple même s'il garde le même ethnonyme car deux peuples sont différents si leurs définitions sont différentes (Définition 1.2.15). Le changement de définition indique une nouvelle ethnogenèse. Utiliser un ethnonyme pour désigner un peuple dans un temps précédent au premier usage de l'ethnonyme est une erreur scientifique. L'éthnogenèse peut arriver si plusieurs peuples s'unissent en un nouveau peuple, ceci est l'ethnohénose (Définition 1.2.14).

Exemples :

L'éthnogenèse du peuple Damascène fut quand Damas fut fondée et nommée 'Damas'. Après la fondation de Damas furent assemblés dans ce lieu un nombre fini d'hommes et de familles qui furent définis par le lieu. Du nom 'Damas' dérivait l'ethnonyme 'Damascènes' qui fut donné à cet ensemble d'hommes et de familles.

Ethnogenèse interne, ethnogenèse externe :

Définition 1.2.10 :

Il y a deux types d'éthnogenèse :

- 1) Ethnogenèse interne :

L'éthnogenèse interne est quand un peuple est créé par lui-même. Ceci se passe quand un nombre fini d'hommes et de familles se définissent par certaines propriétés et se nomment par un ethnonyme (autoethnonyme, Définition 1.3.7). L'éthnogenèse interne se passe aussi quand un nombre fini d'hommes définis par un autre peuple par un exoethnonyme et par certaines propriétés adoptent cet exoethnonyme et ces propriétés pour eux-mêmes. Dans ce cas, l'exoethnonyme devient autoethnonyme (Définition 1.3.13).

Exemples :

- 1) L'éthnogenèse des Romains est interne, car les premiers Romains se définirent et adoptèrent un autoethnonyme par eux-mêmes (Section 2.12).
- 2) Ceux qui étaient définis comme 'Syriens' par les Grecs et les Macédoniens adoptèrent cet exoethnonyme avec les propriétés

définissantes. L'ethnonyme 'Syriens' passa du Grec en Syriaque (Section 2.1).

2) Ethnogenèse externe :

L'ethnogenèse externe est quand un peuple est créé par un autre peuple. Ceci se passe quand un certain peuple définit d'autres hommes, familles et peuples par certaines propriétés et les nomme par un ethnonyme (exoethnonyme, Définition 1.3.8). Dans certains cas, le peuple créateur est un élément du peuple créé. Le peuple créé par ethnogenèse externe n'existe que dans les cerveaux des membres du peuple créateur.

Exemples :

1) Les Grecs furent définis par les Juifs comme 'les pratiquant du culte Grec et des cultes païens'. Ceux qui n'étaient pas Grecs mais qui pratiquaient un culte païen furent inclus dans les Grecs par les Juifs. Ainsi, 'Grecs' est un exoethnonyme car certains de ceux qui étaient nommés Grecs par les Juifs ne se nommaient pas tel.

2) Les Européens οἱ Εὐρωπαῖοι furent définis par les Grecs comme 'le peuple d'Europe'. L'ethnonyme Εὐρωπαῖοι est un exoethnonyme. Les Grecs sont aussi un élément des Européens.

Ethnoauxèse, Ethnoapauxèse :

Définition 1.2.11 :

L'ethnoauxèse est la croissance d'un peuple. Deux genres d'ethnoauxèses existent :

1) Ethnoauxèse naturelle :

Un peuple croît quand le nombre de ces membres croît par la naissance de nouveaux membres.

2) Ethnoauxèse adoptive :

Un peuple croît quand d'autres hommes appartenant à d'autres peuples sont adoptés comme membres de ce peuple.

Exemples :

En 115-114 AC, le nombre des Romains était 394336 (LivPer. 63). En 70 AC, leur nombre était 900000 (LivPer. 98). Cette croissance est due à l'adoption des peuples d'Italie dans le peuple Romain en 90 AC (LivPer. 80).

L'ethnoapauxèse est la décroissance d'un peuple. Deux genres d'ethnoapauxèses existent :

1) Ethnoapauxèse naturelle :

Un peuple décroît quand le nombre de ces membres décroît par la mort de quelques uns d'eux.

2) Ethnoapauxèse désadoptive :

Un peuple décroît quand quelques uns de ces membres sont séparés de lui par leur adoption dans d'autres peuples, par leur expulsion du peuple, ou

par leur séparation du peuple pour former de nouveaux peuples (ethnodiérèse exclusive).

Ethnodiérèse :

Définition 1.2.12 :

L'ethnodiérèse est la division d'un peuple en plusieurs sections. Deux genres d'ethnodiérèse existent :

1) Ethnodiérèse inclusive :

L'ethnodiérèse inclusive est quand les sections du peuple conservent l'ethnonyme principal (hyperethnonyme) tout en ayant leurs propres ethnonymes (hypoethnonymes).

2) Ethnodiérèse exclusive :

L'ethnodiérèse exclusive est quand toutes ou quelques unes des sections du peuple se séparent du peuple principal et abandonnent l'ethnonyme principal. Au cas où toutes les nouvelles divisions du peuple abandonnent l'ethnonyme principal, le peuple principal est mort. Donc l'ethnodiérèse exclusive peut conduire à l'ethnothanasié (Définition 1.2.14).

Ethnohénose :

Définition 1.2.13 :

L'ethnohénose est l'union de plusieurs peuples ou de membres de plusieurs peuples en un nouveau peuple ayant un nouveau ethnonyme. L'ethnohénose est différente de l'ethnoauxèse adoptive par le fait qu'un nouveau peuple est formé. Dans certains cas, les peuples unis conservent leurs ethnonymes originaux (hypoethnonymes) tout en prenant un ethnonyme commun (hyperethnonyme).

Exemples :

1) Les Uzbeks apparurent après l'ethnohénose de peuples Turques et Mongoles gouvernés par Uzbek Khan duquel ils prirent leur nom. Ces peuples unis gardèrent leurs ethnonymes originaux comme les Tatars, les Uygurs, les Turkmènes et les Mangits tout en prenant un nouveau ethnonyme commun 'Uzbeks' *Özbeklar* اوزبكلر.

2) La tribu Arabe moderne des Mawālī apparut après l'ethnohénose de différentes tribus Arabes gouvernés par les émirs appartenants à la tribu des Abū-Rīšāh. *al-Mawālī* الموالى est l'ethnonyme nouveau qu'ils prirent.

Ethnothanasié :

Définition 1.2.14 :

L'ethnothanasié est la mort d'un peuple. Un peuple meurt quand une des ses deux propriétés principales qui le définissent disparaît :

- 1) un nombre fini et défini d'hommes et de familles,
- 2) un ethnonyme.

Il suffit seulement qu'une de ces deux propriétés disparaisse pour effectuer l'ethnothanasie, alors qu'au contraire la présence des deux est nécessaire pour effectuer l'ethnogenèse. L'ethnoapauxèse conduit à l'ethnothanasie si tous les membres du peuple disparaissent. L'abandon total de l'ethnonyme conduit à l'ethnothanasie, sauf si cet ethnonyme est remplacé par un nouveau ethnonyme qui est défini comme équivalent de l'ancien ethnonyme. Le changement du sens de l'ethnonyme conduit à l'ethnothanasie. En effet, puisque le sens de l'ethnonyme est relatif aux propriétés des peuples (Définition 1.2.3), un changement du sens implique un changement de propriétés. Puisque deux peuples sont différents si leurs propriétés sont différentes (Définition 1.2.15), un changement de propriétés implique un changement de peuples. Un changement de peuples implique la mort d'un peuple (ethnothanasie) et la naissance d'un autre (ethnogenèse).

Exemples :

- 1) Les Danéens changèrent leur ethnonyme $\Deltaαναοί$ et adoptèrent l'ethnonyme $Ἕλληνες$ 'Grecs'. Ainsi, le même peuple continua à exister sous un différent nom (Section 2.11).
- 2) En 212 PC, après l'adoption de tous les Grecs de l'Empire Romain dans les Romains, les Grecs disparurent. Par conséquent, le sens de l'ethnonyme $Ἕλληνες$ changea et commença à indiquer le peuple de la Grèce (Section 2.11).

Équivalence et différence des peuples :

Définition 1.2.15 :

1) Équivalence :

Deux peuples sont équivalents si leurs propriétés sont équivalentes même s'ils ont de différents ethnonymes.

Exemples :

Les Romains et les Quirites sont équivalents. Ces deux noms sont utilisés pour indiquer le même peuple (Section 2.12).

2) Différence :

Deux peuples sont différents si leurs propriétés sont différentes même s'ils ont le même ethnonyme.

Exemples :

Les Syriens, définis comme le peuple de Syrie, sont différents des Syriens, définis comme le peuple qui parle le Syriaque, puisqu'il existe des hommes qui habitent la Syrie mais qui ne parlent pas le Syriaque (Section 2.1).

1.3. Ethnonymologie :

Ethnonymologie :

Définition 1.3.1 :

L'ethnonymologie est l'étude des ethnonymes. Son but est de définir le sens des ethnonymes selon le contexte textuel. Au cas où le contexte textuel n'est pas suffisant pour déterminer le sens d'un ethnonyme, on a recours aux autres disciplines de l'ethnologie. Ainsi, l'anthroponymologie et la toponymologie sont deux disciplines utiles auxiliaires à l'ethnonymologie qui aident à bien définir un ethnonyme.

Ethnonyme :

Définition 1.3.2 :

Un ethnonyme est le nom d'un peuple. Chaque peuple est indiqué par un ethnonyme. Une relation existe entre le sens d'un ethnonyme et les propriétés définissantes d'un peuple indiqué par cet ethnonyme. Si deux ethnonymes ont différents sens, les propriétés des peuples indiqués par ces deux ethnonymes sont différentes, ce qui implique que ces deux peuples sont différents. Deux ethnonymes peuvent être homonymes mais antonymes. De même façon, deux ethnonymes peuvent être synonymes mais non homonymes.

Exemples :

- 1) *Romani* est un ethnonyme qui indique les Romains.
- 2) 'Syriens' est homonyme et antonyme à 'Syriens', si et seulement si le premier indique le peuple de Syrie et le deuxième indique les parlants du Syriaque.
- 3) *Romani* et *Quirites* sont synonymes mais ne sont pas homonymes.

Adjectif ethnique :

Définition 1.3.3 :

Un adjectif ethnique est un adjectif qui indique la relation d'une personne qualifiée par cet adjectif à une personne, un pays, une langue, un culte, un peuple ou à autres choses.

Exemples :

- 1) Dans *homo Romanus*, *Romanus* est l'adjectif ethnique qui qualifie *homo*. *Romanus* indique que cet homme est relatif à Rome ou aux Romains.
- 2) En Hébreu, l'adjectif ethnique *Aramī* אַרָמִי 'Araméen' indique la relation au peuple d'*Arām* אֲרָם 'les Araméens'.
- 3) En Arabe, l'adjectif ethnique *Tamūdiyyu* تَمُودِيُّ 'Thamudéen' indique la relation à la tribu de *Tamūdu* تَمُودُ 'les Thamudéens'.

Substantif ethnique :

Définition 1.3.4 :

Un substantif ethnique indique une personne tout en indiquant à quoi ou à qui cette personne est relative. Un substantif ethnique a la même forme qu'un adjectif ethnique. Un substantif ethnique est un adjectif ethnique qui vient seul dans la phrase. Tout substantif ethnique masculin pluriel défini est un ethnonyme.

Exemple :

- 1) *homo Romanus* est équivalent à *Romanus*.
- 2) *Romani* est un substantif ethnique masculin pluriel défini et un ethnonyme.

Adjectif possessif :

Définition 1.3.5 :

En Grec et Latin, un adjectif possessif est un adjectif qui indique à quoi ou à qui un objet ou un ensemble d'hommes qualifiés par cet adjectif sont relatifs. L'usage de l'adjectif possessif est spécifique pour les objets et les ensembles d'hommes. Son usage pour qualifier des hommes est rare. Les autres langues utilisent la même forme pour l'adjectif ethnique et l'adjectif possessif.

Exemples :

- 1) *camelus suo nomine Syriaco in Latium venit* (Varr.DLL. 5.20). *nomen* 'nom' est un objet.
- 2) *legionibus Syriacis* (Caes.CBC. 3.88). Une légion est un ensemble d'hommes.
- 3) *τις Ἰουδαϊκὸς ἀνὴρ* (Orig.CEM. 14.24). Ceci est un des rares usages. L'habitude est d'utiliser l'adjectif ethnique *ἀνὴρ Ἰουδαῖος*.

Formation des ethnonymes et des adjectifs possessifs :

Définition 1.3.6 :

Puisqu'un ethnonyme indique un peuple et un peuple est un ensemble, un ethnonyme peut être singulier ou pluriel (Section 1.1.1). Il existe deux formes d'ethnonymes (simples, composés) partagés en deux classes (pluriels, singuliers) :

1) Ethnonymes simples :

a) Ethnonymes simples pluriels :

Les ethnonymes simples pluriels sont des substantifs ethniques masculins pluriels définis. Ce genre d'ethnonymes est le plus commun.

b) Ethnonymes simples singuliers :

Ces noms simples n'ont pas de formes spécifiques. Dans plusieurs cas, ces noms sont équivalents aux anthroponymes des ancêtres de

ces peuples. De ce genre d'ethnonymes dérivent des adjectives et substantifs ethniques.

Exemples :

- 1) *Aššūr* אַשּׁוּר 'les Assyriens'. *Ašūrī* אַשּׁוּרִי 'un Assyrien'.
- 2) *Arām* אַרָּם 'les Araméens'. *Arammī* אַרָּמִי 'un Araméen'.
- 3) *Nabaṭū* נַבְטָא 'les Nabatéens'. *Nabaṭāy* נַבְטָאֵי 'un Nabatéen'.
- 4) *Tamūdu* תְּמוּדָא 'les Thamudéens'. *Tamūdiyyu* תְּמוּדַי 'un Thamudéen'.

2) Ethnonymes composés :

a) Ethnonymes composés pluriels :

Ce genre de noms sont composés d'un nom, qui a le sens de 'fils' ou 'hommes', suivi d'un nom génitif. Le nom génitif peut être un anthroponyme ou un toponyme. De ce genre d'ethnonymes dérivent des adjectives et substantifs ethniques.

Exemples :

Bnē Yisrā'ēl בְּנֵי יִשְׂרָאֵל 'les fils d'Israël', dont le substantif ethnique masculin singulier indéfini est *Yisrā'ēlī* יִשְׂרָאֵלִי 'un Israélite'.

b) Ethnonymes composés singuliers :

Ce genre de noms sont composés d'un nom, qui a le sens de 'peuple', 'tribu' ou 'famille', qualifié par un adjectif ethnique ou suivi d'un nom génitif. Le nom génitif peut être un anthroponyme, un toponyme ou un ethnonyme.

Exemples :

- 1) *populus Romanus* 'le peuple Romain'. *populus* est qualifié par l'adjectif ethnique *Romanus*.
- 2) *gens Iulia* 'la famille Julienne'. *gens* est qualifié par l'adjectif ethnique *Iulia*.
- 3) *ó δῆμος Ρώμης* 'le peuple de Rome'. *δῆμος* est suivi du toponyme génitif *Ρώμης*.
- 4) *ó δῆμος Ἀθηναίων* 'le peuple de Athéniens'. *δῆμος* est suivi de l'ethnonyme génitif *Ἀθηναίων*.

Chaque langue a son propre usage pour former les ethnonymes et les adjectifs possessifs :

1) Hébreu :

a) Ethnonymes simples pluriels :

Ces ethnonymes se terminent en *-īm* -ים (m.sg. *-ī* -י, f.sg. *-it* -ית).

Exemples :

- 1) *ha-Yahūdīm* הַיְהוּדִים 'les Juifs'. *Yahūdī* יְהוּדִי 'un Juif'. *Yahūdīt* יְהוּדִית 'une Juive'.
- 2) *ha-Plištīm* הַפְּלִשְׁתִּים 'les Philistins'.

b) Ethnonymes simples singuliers :

Ces ethnonymes n'ont pas de formes spécifiques. Des adjectifs et substantifs ethniques peuvent dériver de ces ethnonymes. Chaque substantif ethnique masculin pluriel défini, qui dérive d'un ethnonyme simple singulier, est équivalent à cet ethnonyme.

Exemples :

1) *Arām* אַרָּם = *hā-Arammīm* הָאַרָּמִים 'les Araméens'. *Arammī* אַרָּמִי 'un Araméen'. *Arāmīt* אַרָּמִית 'une Araméenne'.

2) *Aššūr* אַשּׁוּר 'les Assyriens'. *Aššūrī* אַשּׁוּרִי 'un Assyrien'.

c) Ethnonymes composés :

La plupart des ethnonymes de ce genre sont composés de *Bnē* בְּנֵי 'les fils de' suivi du génitif. Parfois *Bnē* est omise et le génitif est utilisé seul comme ethnonyme nominatif simple singulier. De cet ethnonyme simple peuvent dériver un adjectif et un substantif ethnique, duquel dérive aussi un substantif ethnique masculin pluriel défini équivalent à l'ethnonyme simple.

Exemples :

Bnē Yisrā'el בְּנֵי יִשְׂרָאֵל 'les fils d'Israël, les Israélites' = *Yisrā'el* יִשְׂרָאֵל 'les Israélites' = *ha-Yisrā'elīm* הַיִּשְׂרָאֵלִים 'les Israélites'. *Yisrā'elī* יִשְׂרָאֵלִי 'un Israélite'.

2) Syriacque :

a) Ethnonymes simples pluriels :

Ces ethnonymes se terminent en *-āye* ܐܝܝܐ (m.sg. *-āyā* ܐܝܝܐ, f.sg. *-āytā* ܐܝܝܬܐ, f.pl. *-āyātā* ܐܝܝܬܐܝܬܐ).

Exemples :

1) *Yawnāye* ܝܘܢܝܐ 'les Grecs'. *Yawnāyā* ܝܘܢܝܐ 'le Grec'. *Yawnāytā* ܝܘܢܝܬܐ 'la Grecque'. *Yawnāyātā* ܝܘܢܝܬܐܝܬܐ 'les Grecques'.

2) *Sūryāye* ܣܘܪܝܝܐ 'les Syriens'.

b) Ethnonymes composés :

La plupart des ethnonymes de ce genre sont composés de *Bnē* ܒܢܝ 'les fils de' ou *Bēt* ܒܝܬ 'la famille de, la tribu de, le peuple de' suivi du génitif.

Exemples :

1) *Bnē Cagrūd* ܒܢܝ ܥܘܓܪܘܕܝܘܝܐ Ἀγρουδηνοί 'les fils d'Agrud, les Agrudènes' (tribu Palmyrénienne).

2) *Bēt Rahōb* ܒܝܬ ܪܗܘܒ ܒܝܬ ܪܗܘܒ 'la famille de Rehob, les Rehobites' (famille royale Araméenne).

c) Ethnonymes simples singuliers :

Dans quelques dialectes Syriacques, des noms simples sont utilisés comme ethnonymes sous l'influence de l'Hébreu et de l'Arabe. Ces

ethnonymes ont la même forme en Syriaque que la forme qu'ils ont dans la langue originale.

Exemples :

1) *Nabaṭū* ܢܒܬܘܐ 'les Nabatéens', utilisé par les Nabatéens pour s'indiquer eux-mêmes en Syriaque.

2) *Īsrā'ēl* ܝܫܪܐܝܝܠ 'les Israélites', utilisé tel pour indiquer les Israélites dans les traductions Syriaques du Nouveau et de l'Ancien Testament.

3) Grec :

a) Ethnonymes :

1) Ethnonymes simples pluriels :

a) Substantifs à suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes se terminent en plusieurs suffixes spécifiques desquels l'étymologie des ethnonymes peut être tirée :

-αδαι (sg. -αδης) (pour indiquer les familles),

-αδες (sg. -ας),

-αιοι (sg. -αιος),

-ανες (sg. -αν),

-αται (sg. -ατης),

-ειδαι (sg. -ειδης) (pour indiquer les familles),

-ειοι (sg. -ειος),

-εις (sg. -ευσ),

-ειται (sg. -ειτης),

-εσται (sg. -εστης),

-εται (sg. -ετης),

-ηνες (sg. -ην),

-ηνοι (sg. -ηνος),

-ηται (sg. -ητης),

-ιανοι (sg. -ιανος),

-ιδαι (sg. -ιδης) (pour indiquer les familles),

-ικες (sg. -ιξ),

-ικοι (sg. -ικος),

-ινοι (sg. -ινος),

-ιοι (sg. -ιος),

-ισται (sg. -ιστης) (dérivant de verbes à suffixe -ίζω),

-ιται (sg. -ιτης),

-ονες (sg. -ων),

-ωται (sg. -ωτης).

Exemples :

1) οί Ῥωμαῖοι 'les Romains' (relatif à Rome).

- 2) οἱ Ἀλεξανδροεῖς 'les Alexandrins' (relatif à Alexandrie).
- 3) οἱ Ἀβδηρίται 'les Abdérites' (relatif à Abdère).
- 4) οἱ Ἑλληνισταί 'les Hellénistes' (dérivant du verbe ἔλλην-ίζω 'parler le Grec').
- 5) οἱ Ἡρακλεῖδαι 'les Héraclides' (relatif à Héraclès).
- 6) οἱ Ἀττικοί 'les Attiques'.

b) Substantifs sans suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques, donc leur étymologie n'est pas claire. Certains de ces ethnonymes sont utilisés par des peuples Grecs pour se désigner. Les autres sont dans leur majorité empruntés des autres langues.

Exemples :

- 1) οἱ Αἰτωλοί 'les Étoiliens'. L'étymologie d'Αἰτωλοί n'est pas claire.
- 2) οἱ Λοκροί 'les Locres'.
- 3) οἱ Μῆδοι 'les Mèdes' (AnPer. *Mādā*).
- 4) οἱ Καππάδοκες 'les Cappadociens' (AnPer. *Katpatukā*).

2) Ethnonymes composés :

Ces ethnonymes sont composés d'un nom, qui a le sens de 'peuple', 'tribu' ou 'famille', suivi du génitif ou qualifié par un adjectif possessif.

Exemples :

- 1) ὁ Ῥωμαϊκὸς δῆμος 'le peuple Romain'. Ῥωμαϊκὸς est un adjectif possessif.
- 2) τὸ Ἰουδαϊκὸν ἔθνος 'le peuple Juif'. Ἰουδαϊκὸν est un adjectif possessif.
- 3) ὁ δῆμος Ἀθηναίων 'le peuple de Athéniens'.
- 4) ὁ δῆμος Ῥώμης 'le peuple de Rome'.
- 5) ἡ Κεκροπὶς φυλὴ 'la tribu Cécropide'.

b) Adjectifs possessifs :

Les adjectifs possessifs se terminent en -ικός, -ιακός, -ειός, -ιός. Les adjectifs possessifs dérivent de toponymes ou d'ethnonymes. Le suffixe de l'adjectif possessif dépend du suffixe de l'adjectif ethnique. Certains adjectifs ethniques sont utilisés comme adjectifs possessifs. La relation entre adjectifs possessifs, adjectifs ethniques et toponymes est présentée dans le tableau suivant :

Adjectif Possessif	Adjectif Ethnique	Toponymes	Exemple
-ικός	-αίος (pl. -αίοι) -αν (pl. -ανες) -ας (pl. -αι) -ευσ (pl. -εις) -ης (pl. -αι) -ης (pl. -ητες) -ιος (pl. -ιοι) -ν (pl. -νες) -ξ (pl. -κες) -ος (pl. -οι) -ορ (pl. -ορες) -της (pl. -ται) -της (pl. -ται) -ψ (pl. -πες)		Άγριανικός < Άγριᾶνες Άλικός < Άλεύς Άραβικός < Άράβιος Άρβηλιτικός < Άρβηλίτης Έλληνικός < Έλλην Καρικός < Κάρ Κρης < Κρητικός Ρυπικόν < Ρύψ Ρωμαϊκός < Ρωμαῖος Σαμαρειτικός < Σαμαρείτης Φοινικικός < Φοῖνιξ Χαλδαϊκός < Χαλδαῖος
		-ας (gen. -αδος)	Έλλαδικός < Έλλάς
-ιακός	-ευσ (pl. -εις) -ιος (pl. -ιοι)		Άλαβανδιακός < Άλαβανδεύς Συριακός < Σύριος
		-ια (gen. -ιας)	Συριακός < Συρία
-υκός	-υς (pl. -υες)		Λιβυκός < Λίβυς
-ίος	-ας (pl. -αδες) -ευσ (pl. -εις) -ν (pl. -νες) -ξ (pl. -γες) -ξ (pl. -κες) -ος (pl. -οι) -ορ (pl. -ορες) -της (pl. -ται) -ψ (pl. -βες)		Άράβιος < Άραψ Έλλήνιος < Έλλην Έφύριος < Έφυρος Καφήριος < Καφηρεύς Κυρίτιος < Κυρίτης Φοινίκιος < Φοῖνιξ
		-η (gen. -ης) -ν (gen. -νος)	Κάρνιος < Κάρνη Σιρβώνιος < Σίρβων
-εῖος	-ας (pl. -αντες) -ευσ (pl. -εις) -ξ (pl. -κες) -ος (pl. -οι)		Άβάντειος < Άβας Άλεξάνδρειος < Άλεξανδρεύς Άριμάσπειος < Άριμασποί Τεμμίκειος < Τέμμιξ
		-ις (gen. -ιδος) -ν (gen. -νος)	Άργανθώνειος < Άργανθών
-ήιος	-ευσ (pl. -εις)		Άμυρήιος < Άμυρεύς Κρητήιος < Κρητεύς

4) Latin :

a) Ethnonymes :

1) Ethnonymes simples pluriels :

a) Substantifs à suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes se terminent en plusieurs suffixes spécifiques desquels l'étymologie des ethnonymes peut être tirée :

-*aei* (sg. -*aeus*),
-*ani* (sg. -*anus*),
-*ates* (sg. -*as*),
-*ci* (sg. -*cus*),
-*eni* (sg. -*enus*),
-*enses* (sg. -*ensis*),
-*iani* (sg. -*ianus*),
-*ienses* (sg. -*iensis*),
-*ii* (sg. -*ius*),
-*ini* (sg. -*inus*),
-*ites* (sg. -*is*).

Les suffixes Grecs sont aussi utilisés :

-*adae* (sg. -*ades*).
-*aei* (sg. -*aeus*),
-*ei* (sg. -*eus*),
-*eni* (sg. -*enus*),
-*idae* (sg. -*ides*),
-*itae* (sg. -*ita* / -*ites*),
-*otae* (sg. -*iota* / -*iotes*).

Exemples :

- 1) *Fidenates* 'les Fidénates' (relatif à Fidènes).
- 2) *Aemilii* 'les Émiliens'.
- 3) *Romulidae* 'les Romulides, les Romains' (relatif à Romulus).
- 4) *Samnites* 'les Samnites'.
- 5) *Volsci* 'les Volsques'.
- 6) *Etrusci* 'les Étrusques'.
- 7) *Athenienses* 'les Athéniens' (relatif à Athènes).
- 8) *Valentiniani* 'les Valentiniens' (relatif à Valentinus).

b) Substantifs sans suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques, donc leur étymologie n'est pas claire. La plupart d'eux sont empruntés du Grec et des autres langues.

Exemples :

- 1) *Galli* 'les Gaulois'.
- 2) *Franci* 'les Francs'.
- 3) *Marcomanni* 'les Marcomans'.
- 4) *Aetoli* 'les Étoliens'.

2) Ethnonymes composés :

Ces ethnonymes sont composés d'un nom, qui a le sens de 'peuple', 'tribu' ou 'famille', suivi du génitif ou qualifié par un adjectif possessif.

Exemples :

- 1) *populus Romanus* 'le peuple Romain'.
- 2) *gens Fabia* 'la famille Fabienne'.
- 3) *tribus Sabatina* 'la tribu Sabatine'.

b) Adjectifs possessifs :

Les adjectifs possessifs ont ces suffixes communs avec les adjectifs ethniques : *-aeus*, *-anus*, *-enus*, *-ianus*, *-ius*, *-inus*. Deux autres suffixes sont spécifiques aux adjectifs possessifs : *-alis*, *-aris*. Les suffixes Grecs sont aussi utilisés : *-cus*, *-eius*, *-ius*.

Exemples :

- 1) *Caesareus* 'relatif à César'.
- 2) *Martius* 'relatif à Mars'.
- 3) *Romanus* 'relatif à Rome'.
- 4) *Africanus* 'relatif à l'Afrique'.
- 5) *Perusinus* 'relatif à Perusia'.
- 6) *Aemilianus* 'relatif à la famille des *Aemilii*'.
- 7) *Latialis*, *Latiaris* 'relatif au Latium, aux Latins'.
- 8) *Italicus* 'relatif à l'Italie, aux Italiens'.
- 9) *Syriacus* 'relatif aux Syriens, à la Syrie'.
- 10) *Chaldaicus* 'relatif aux Chaldéens'.
- 11) *Arabicus* 'relatif aux Arabes, à l'Arabie'.
- 12) *Phoeniceius* 'relatif aux Phéniciens, à la Phénicie'.
- 13) *Alpicus* 'relatif aux Alpes'.

5) Arabe :

a) Safaïtique :

1) Ethnonymes simples pluriels :

Les ethnonymes à suffixe *-iyyūn* ne sont pas attestés en Safaïtique. Les substantifs ethniques attestés n'ont pas de suffixes spécifiques. Leur masculin singulier se termine en *-iyyu -y*.

Exemples :

- 1) *ha-Rūmu h-Rm* 'les Romains'. *ha-Rūmiyyu h-Rmy* 'le Romain'.

2) *ha-Nabaṭu h-Nbṭ* 'les Nabatéens'. *ha-Nabaṭiyyu h-Nbṭy* 'le Nabatéen'.

2) Ethnonymes simples singuliers :

Ces ethnonymes n'ont pas des formes spécifiques. Dans plusieurs cas, ils sont équivalents aux noms des ancêtres des tribus. L'usage des ethnonymes simples singuliers est une conséquence de l'omission de *Ālu* des ethnonymes composés. Des adjectifs et substantifs ethniques peuvent dériver des ethnonymes simples.

Exemples :

1) *Cawīdu Cwḏ* 'les Avidènes' (Αουδινων Wad. 2236).

2) *Ṭayyi'u Ṭy'* 'les Taènes'.

3) *Žayfu Žf'* 'les Zaïfites'.

4) *Hawālatu Hwlt* 'les Avalites' (*Avalitae* Plin.NH. 6.157). *han-Hawāliyyu hn-Hwly* 'l'Avalite'.

3) Ethnonymes composés :

Tous les ethnonymes composés attestés en Safaïtique sont composés de *Ālu* 'le peuple de' suivi du génitif. Le génitif est d'habitude le nom de l'ancêtre de la tribu. En effet, la plupart des ethnonymes en Safaïtique sont construits de cette façon. Parfois *Ālu* est omise et le génitif est utilisé seul comme ethnonyme nominatif simple singulier. Des adjectifs et substantifs ethniques peuvent dériver des ethnonymes composés.

Exemples :

1) *Ālu Cawīdi 'l Cwḏ* 'les Avidènes'.

2) *Ālu Yazūri 'l Yžr* 'les Ituréens'.

3) *Ālu Ṭayyi'i 'l Ṭy'* 'les Taènes'.

4) *Ālu Žayfi 'l Žf'* 'les Zaïfites'.

5) *Ālu Hawālati 'l Hwlt* 'les Avalites'. *han-Hawāliyyu hn-Hwly* 'l'Avalite'.

6) *Ālu Yahūdi 'l Yhd* 'les Juifs'.

b) Maadite :

1) Ethnonymes simples pluriels :

a) Substantifs à suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes se terminent en *-iyyūn* ^{يُون} (m.sg. – *iyyu* ^ي f.sg. – *iyyatu* ^{يَات} f.pl. – *iyyātu* ^{يَات}).

Exemples :

- 1) *al-Macaddiyyūn* المَعَدِّيُون ‘les Maadites’. *al-Macaddiyyu* المَعَدِّي ‘le Maadite’. *al-Macaddiyyatu* المَعَدِّيَّة ‘la Maadite’. *al-Macaddiyyātu* المَعَدِّيَّات ‘les Maadites’.
- 2) *al-Qaysiyyūn* القَيْسِيُّون ‘les Qäsites’.
- 3) *al-Ašcariyyūn* الأَشْعَرِيُّون ‘les Achaarites’.
- 4) *al-Mužariyyūn* المِضْرِيُّون ‘les Muzarites’.

b) Substantifs sans suffixes spécifiques :

Une partie de ces substantifs sont formé par l’omission du suffixe *-iyyūn*. Ainsi, au lieu de *Rūmiyyūn* on dit *Rūmu*. Une partie d’eux est empruntée des autres langues. D’autres sont formés de substantifs qui deviennent de substantifs ethniques. Ainsi, *al-anšāru* a le sens de ‘aideurs’ et est devenu ethnonymes. Le masculin singulier et les féminins singulier et pluriel de ces substantifs sont les mêmes que ceux des substantifs à suffixe *-iyyūn*.

Exemples :

- 1) *al-Rūmu* الرُّومُ ‘les Romains’. *al-Rūmiyyu* الرُّومِيُّ ‘le Romain’. *al-Rūmiyyatu* الرُّومِيَّةُ ‘la Romaine’. *al-Rūmiyyātu* الرُّومِيَّاتُ ‘les Romaines’.
- 2) *al-Fursu* الفُرسُ ‘les Perses’.
- 3) *al-Carabu* العَرَبُ ‘les Arabes’.
- 4) *al-Nabaṭu* النَّبَطُ ‘les Nabatéens’.
- 5) *al-Qibṭu* القِبْطُ ‘les Égyptiens’.
- 6) *al-Habašatu* الحَبَشَةُ ‘les Éthiopiens’.
- 7) *al-Armanu* الأَرْمَنُ ‘les Arméniens’.
- 8) *al-Yamanu* اليَمَنُ ‘les Yéménites’.
- 9) *al-Anšāru* الأَنْصَارُ ‘les Ansarites’.

2) Ethnonymes simples singuliers :

Ces ethnonymes n’ont pas des formes spécifiques. Dans plusieurs cas, ils sont équivalents aux noms des ancêtres des tribus, par omission de *Banū* des ethnonymes composés. Certains sont dérivés d’autres langues. Des adjectifs et substantifs ethniques peuvent dériver des ethnonymes simples.

Exemples :

- 1) *Cādun* عَادٌ ‘les Adites’ (Οαδῖται CIPTol.G. 6.7.21). *al-Cādiyyu* العَادِيُّ ‘le Adite’.

- 2) *Tamūdun* تَمُودٌ 'les Thamudéens'.
- 3) *Fārisu* فَارِسُ 'les Perses'.
- 4) *Macaddun* مَعَدُّ 'les Maadites'.
- 5) *Qaysun* قَيْسٌ 'les Qäsites'.
- 6) *Tamīmun* تَمِيمٌ 'les Tamimites'.
- 7) *Qurayšun* قُرَيْشٌ 'les Quraïchites'.

3) Ethnonymes composés :

La plupart de ces ethnonymes sont composés de *Banū* بَنُو 'les fils de' suivi du génitif. Le génitif est d'habitude le nom de l'ancêtre de la tribu. Dans plusieurs cas, *Banū* est omise et le génitif est utilisé seul comme ethnonyme nominatif simple singulier. Des adjectifs et substantifs ethniques peuvent dériver des ethnonymes composés.

Exemples :

- 1) *Banū Kalbin* بَنُو كَلْبٍ = *Kalbun* كَلْبٌ 'les Kalbites'. *al-Kalbiyyu* الْكَلْبِيُّ 'le Kalbite'.
- 2) *Banū Qaysin* بَنُو قَيْسٍ 'les Qäsites'.
- 3) *Banū Qurayšin* بَنُو قُرَيْشٍ 'les Quraïchites'.

6) Arian :

a) Ancien Persan :

1) Ethnonymes simples pluriels à suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes se terminent en : *-iyā* (m.sg. *-iya*), *-yā* (m.sg. *-ya*). La plupart d'eux sont relatifs à de toponymes.

Exemples :

- 1) *Armīniyā* 'les Arméniens' (relatif à *Armīn* 'Arménie'). *Armīniya* 'l'Arménien'.
- 2) *Aṭuriyā* 'les Assyriens' (relatif à *Aṭurā* 'Assyrie').
- 3) *Bābirūviyā* 'les Babyloniens' (relatif à *Bābirūš* 'Babylon').
- 4) *Hindūyā* 'les Indiens' (relatif à *Hindūš* 'Inde').

2) Ethnonymes simples pluriels sans suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques, donc leur étymologie n'est pas claire. Certains d'eux sont utilisés par des peuples Ariens pour se désigner. Plusieurs d'eux sont empruntés des autres langues.

Exemples :

- 1) *Mādā* 'les Mèdes'. *Māda* 'le Mède'.
- 2) *Pārsā* 'les Perses'. *Pārsa* 'le Perse'.
- 3) *Parṭavā* 'les Parthes'.
- 4) *Karkā* 'les Cares'.
- 5) *Yūnā* 'les Ioniens, les Grecs'.

- 6) *Katpatūkā* 'les Cappadociens'.
- 7) *Sakā* 'les Scythes'.
- 8) *Mudrāyā* 'les Égyptiens' (< Akk. *Mušrāy*).
- 9) *Arbāyā* 'les Arabes' (< Syr. *Carbāy*).

b) Moyen Persan :

1) Ethnonymes simples pluriels à suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes se terminent en :

- īgān* (m.sg. -*īg*),
- ūgān* (m.sg. -*ūg*),
- agān* (m.sg. -*ag*).

Exemples :

- 1) *Pārsīgān* 'les Perses'. *Pārsīg* 'le Perse'.
- 2) *Hrōmāyīgān* 'les Romains'.
- 3) *Tāčīgān* 'les Taènes'.
- 4) *Pahlavīgān* 'les Parthes'.
- 5) *Hindūgān* 'les Indiens'.
- 6) *Ērānagān* 'les Ariens, les Iraniens'.

2) Ethnonymes simples pluriels sans suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques. Plusieurs d'eux sont empruntés des autres langues.

Exemples :

- 1) *Jahūdān* 'les Juifs'. *Jahūd* 'le Juif'.
- 2) *Turkān* 'les Turques'. *Turk* 'les Turc'.

7) Arménien :

a) Ethnonymes simples pluriels :

1) Substantifs à suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes se terminent en :

- uḡhɛp* -*ač'ik'* (m.sg. -*uḡh* -*ač'i*),
- tuɛɛp* -*eayk'* / -*tuɛɛp* -*ēayk'* (m.sg. -*tuɛɛ* -*eay* / -*tuɛɛ* -*ēay*),
- tuɛnɛp* -*eank'* (m.sg. -*tuɛn* -*ean*) (pour indiquer les familles),
- tuḡhɛp* -*ec'ik'* (m.sg. -*tuḡh* -*ec'i*),
- hɛp* -*ik'* (m.sg. -*h* -*i*),
- nuɛnɛp* -*ownik'* (m.sg. -*nuɛn* -*owni*) (pour indiquer les familles).

Exemples :

- 1) *At'enač'ik'* Աթենացիք 'les Athéniens'. *At'enač'i* Աթենացի 'l'Athénien'.
- 2) *Asorik'* Ասորիք 'les Assyriens, les Syriens'.
- 3) *Xattik'* Խալտիք 'les Chaldes'.
- 4) *Aršakownik'* Արշակունիք 'les Arsacides'.
- 5) *K'atdeayk'* Քաղդեայք 'les Chaldéens'.

6) *Hrēayk'* Հրէայք 'les Juifs, les Hébreux'.

7) *Mamikoneank'* Մամիկոնեանք 'les Mamikoniens'.

2) Substantifs sans suffixes spécifiques :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques. Certains d'eux sont Arméniens. Les autres sont empruntés des autres langues.

Exemples :

1) *Hayk'* Հայք 'les Arméniens'. *Hay* Հայ 'l'Arménien'.

2) *Yoynk'* Յոյնք 'les Grecs'.

3) *Parsk'* Պարսք 'les Perses' (*Pars* < AnPer. *Pārsa*).

4) *Parsikk'* Պարսիկք 'les Perses' (*Parsik* < MPer. *Pārsīg*).

5) *Atowank'* Աղուանք 'les Albans'.

6) *Virk'* Վիրք 'les Ibères'.

7) *Pahlawk'* Պահլաւք 'les Parthes'.

8) *Part'evk'* Պարթեւք 'les Parthes'.

9) *Honk'* Հոնք 'les Huns'.

b) Adjectifs possessifs :

Les adjectifs possessifs se terminent en : -ական *-akan*. Ils peuvent dériver de toponymes ou d'ethnonymes.

Exemples :

1) *Hromayakan* Հռոմայական 'relatif aux Romains, à l'Empire Romain, à Rome'.

2) *Yownakan* Յունական 'relatif aux Grecs'.

3) *Parskakan* Պարսկական 'relatif aux Perses'.

8) Germanique :

a) Ancien Germanique :

1) Ethnonymes simples pluriels :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques. Certains sont construits d'un toponyme suivi du suffixe *-liute* 'peuple'. Les autres sont empruntés des autres langues.

Exemples :

1) *Walaha* 'les Romains'.

2) *Romliuti* 'le peuple de Rome'.

3) *Frankon* 'les Francs'.

4) *Swaba* 'les Suèves'.

2) Adjectifs possessifs :

Les adjectifs possessifs se terminent en *-isc*. Ils peuvent dériver de toponymes ou d'ethnonymes.

Exemples :

1) *Walahisc* 'relatif aux Romains'.

2) *Romisc* 'relatif à Rome'.

3) *Criechisc* 'relatif aux Grecs'.

b) Anglo-Saxon :

1) Ethnonymes simples pluriels :

Ces ethnonymes n'ont pas de suffixes spécifiques. Certains sont construits d'un toponyme suivi de *-waran* 'hommes, peuple'. Les autres sont empruntés des autres langues.

Exemples :

1) *Wealas* 'les Romains'.

2) *Romwaran / Romware* 'le peuple de Rome, les hommes de Rome'.

3) *Creacas* 'les Grecs'.

4) *Hunas* 'les Huns'.

5) *Gotan* 'les Goths'.

6) *Franca* 'les Francs'.

7) *Seaxan / Seaxe* 'les Saxons'.

8) *Englan* 'les Angles'.

2) Adjectifs possessifs :

Les adjectifs possessifs se terminent en *-isc*. Ils peuvent dériver de toponymes ou d'ethnonymes.

Exemples :

1) *Englisc* 'relatif aux Angles'.

2) *Wilisc* 'relatif aux Romains (*Wealas*)'.

3) *Crecisc* 'relatif aux Grecs'.

4) *Seaxisc* 'relatif aux Saxons'.

Autoethnonyme :

Définition 1.3.7 :

Un autoethnonyme est un ethnonyme utilisé par un peuple pour se nommer. Un autoethnonyme est un élément principal de l'ethnogenèse interne (Définition 1.2.10).

Exemples :

Ἕλληνες est l'autoethnonyme des Grecs car il est utilisé par eux pour se nommer.

Exoethnonyme :

Définition 1.3.8 :

Un exoethnonyme est un ethnonyme utilisé par un peuple pour nommer un autre peuple. Un exoethnonyme est un élément principal de l'ethnogenèse externe (Définition 1.2.10). Un exoethnonyme peut être équivalent à un autoethnonyme correspondant. Ainsi, on appelle exoethnonyme tout ethnonyme qui n'est pas utilisé par un peuple pour se nommer même si cet exoethnonyme est équivalent en forme à l'ethnonyme correspondant. Certains exoethnonymes n'ont pas d'autoethnonymes équivalents, car le

peuple crée par ethnogenèse externe n'existe que dans les cerveaux des membres du peuple créateur (Définition 1.2.10).

Exemples :

1) οἱ Ἀρμένιοι 'les Arméniens' est l'exoethnonyme utilisé par les Grecs pour nommer les Arméniens. *Hayk'* Ζυγρ 'les Arméniens' est l'autoethnonyme utilisé par les Arméniens pour se nommer. οἱ Ἀρμένιοι est équivalent à Ζυγρ.

2) οἱ Πέρσαι 'les Perses' est l'exoethnonyme utilisé par les Grecs pour nommer les Perses. *Pārsā* 'les Perses' est l'autoethnonyme utilisé par les Perses pour se nommer. οἱ Πέρσαι est équivalent en forme à *Pārsā*.

3) Au 5 s. AC, οἱ Σύριοι 'les Syriens' était un exoethnonyme utilisé par les Grecs pour nommer les Syriens. Mais durant cette période, ceux qui étaient nommés Syriens par les Grecs ne se nommaient pas par ce nom et ne se définissaient pas de cette façon. En effet, οἱ Σύριοι était un exoethnonyme qui n'avait pas un autoethnonyme équivalent, car les Syriens n'existaient que dans les cerveaux des Grecs.

Hyperethnonyme, hypoethnonyme :

Définition 1.3.9 :

Un hyperethnonyme est l'ethnonyme d'un peuple composé de différents peuples. Les ethnonymes des peuples composants ce peuple sont des hypoethnonymes. Ainsi, un hyperethnonyme est le plus haut ethnonyme, alors que les hypoethnonymes sont les plus bas ethnonymes.

Exemples :

Ἕλληνες 'les Grecs' est un hyperethnonyme. Ἀθηναῖοι 'les Athéniens', Βοιωτοί 'les Béotiens', Μάγνητες 'les Magnètes' et Φθιώται 'les Phthiotes' sont des hypoethnonymes.

Relations entre toponymes et ethnonymes :

Définition 1.3.11 :

1) Toponymes → Ethnonymes :

Certains ethnonymes dérivent de toponymes (Définition 1.3.6). Un tel ethnonyme indique la relation du peuple au lieu.

Exemples :

1) Ἀθηναῖοι 'Athéniens' dérive de Ἀθῆναι 'Athènes'.

2) *Romani* dérive de *Roma*.

2) Ethnonymes → Toponymes :

Certains toponymes dérivent d'ethnonymes. Un tel toponyme indique la relation du lieu au peuple.

Exemples :

- 1) Θρακία 'Thrace' dérive de Θραῖκες 'Thraces'.
- 2) *Apulia* 'Apulie' dérive de *Apuli* 'les Apuliens'.
- 3) *Romania* dérive de *Romani*. *Romania* indique l'Empire Romain.

3) Ethnonymes = Toponymes :

Certains toponymes sont par défaut équivalents à d'ethnonymes en conséquence de ces deux conditions :

- a) Le peuple habitant le pays est le seul habitant ou l'habitant dominant.
- b) Le pays n'a aucun nom et l'ethnonyme précède le toponyme.

Exemples :

- 1) *Sabini* 'les Sabins' est utilisé par les Romains comme ethnonyme pour nommer les Sabins et comme toponyme pour nommer leur pays.
- 2) *Hayk'* Հայք 'les Arméniens' est utilisé par les Arméniens comme ethnonyme pour se nommer et comme toponyme pour nommer l'Arménie leur pays. *Hayastan* Հայաստան 'Arménie' est un autre toponyme équivalent à *Hayk'*.

4) Ethnonymes ↔ Toponymes :

Certains ethnonymes et toponymes dérivent des mêmes adjectifs ethniques. Dans ce cas, l'ethnonyme est le substantif ethnique masculin pluriel et le toponyme est le substantif ethnique féminin singulier. Ce genre de dérivations est commun en Grec. Certains toponymes non-Grecs ont été formés de cette manière par les Grecs sans être dérivés directement des formes originales des toponymes.

Exemples :

- 1) Πέρσης 'Perse' est un adjectif ethnique masculin singulier. Περσὶς 'Perse' est son féminin singulier. Πέρσαι 'Perses' est son masculin pluriel. Πέρσαι en tant que substantif ethnique est utilisé comme ethnonyme, alors que Περσὶς en tant que substantif ethnique est utilisé comme toponyme. Περσὶς a le sens indirect de 'la terre Perse'.
- 2) Γαλιλαία 'Galilée' est un substantif ethnique féminin singulier qui a été dérivé de l'adjectif ethnique et non pas du toponyme original *ha-Gālīl* הַגָּלִיל. L'ethnonyme relatif à Γαλιλαία est Γαλιλαῖοι qui dérive aussi du même adjectif ethnique.

Inclusion par erreur logique :

Définition 1.3.12 :

L'inclusion par erreur logique est quand peuple A inclut peuple B dans peuple C en conséquence des conditions suivantes :

- 1) Peuples B et C habitent le même pays.
- 2) Peuple C est le dominant dans ce pays. En conséquence d'une erreur logique, peuple C est considéré comme le seul peuple habitant ce pays.

Dans certains cas et suivant ces mêmes conditions, peuple A ne reconnaît pas peuple B et reconnaît seulement peuple C. Ainsi, pour peuple A, peuple B n'existe pas.

Exemples :

Avant le 4 s. AC, les Grecs ne reconnaissaient pas les Juifs et reconnaissaient seulement les Syriens. Ainsi, selon Hérodote les Syriens de Palestine pratiquaient la circoncision (Her.H. 2.104). En réalité, ces Syriens de Palestine n'étaient que les Juifs.

Mutation d'exoethnonymes en autoethnonymes :

Définition 1.3.13 :

Un exoethnonyme peut devenir un autoethnonyme quand ceux qui sont définis par cet exoethnonyme l'adopte comme autoethnonyme. Ceci conduit à une ethnogenèse interne (Définition 1.2.10).

Exemples :

Ceux qui étaient nommés Σύροι 'Syriens' par Grecs adoptèrent cet exoethnonyme et se nommèrent سۄرياء *Sūryāye* 'Syriens'. Dans ce cas, l'exoethnonyme Σύροι devint l'autoethnonyme سۄرياء.

Transmission des ethnonymes entre langues et changements de formes et de sens :

Définition 1.3.14 :

Quand les ethnonymes sont transmis de langues en langues, cette transmission résulte en de changements de formes et de sens :

- 1) Changement de formes :

Tout ethnonyme qui est transmis d'une langue à une autre subit des changements de forme qui le rendent conforme à la nouvelle langue. Ainsi, un ethnonyme simple singulier peut devenir un ethnonyme simple pluriel si la nouvelle langue ne contient pas d'ethnonymes simples singuliers.

Exemples

- 1) AnPer. → Gr. :

Mādā → Μηδοι 'Mèdes'

Pārsā → Πέρσαι 'Perses'

Katpatukā → Καππάδοκες 'Cappadociens'

2) Gr. → Syr. :

Σύροι → *Sūrāye* ܣܘܪܝܐ 'Syriens'

Ῥωμαῖοι → *Rhūmāye* ܪܘܡܝܐ 'Romains'

3) Heb. → Gr.:

Mō'āb מואב → Μωαβῖται 'Moabites'

4) AnPer. → Syr. :

Pārsā → *Pārsāye* ܦܪܫܝܐ 'Perses'

2) Changement de sens :

Certains ethnonymes qui sont transmis d'une langue à une autre subissent un changement de sens. Ceci est dû au fait que le peuple qui reçoit le nouveau ethnonyme dans le lexique de sa langue ne comprend pas la définition complète de cet ethnonyme. Dans certains cas, le sens de l'ethnonyme est complètement changé. La plupart des ethnonymes à sens changés sont des exoethnonymes. Ainsi, les sens de certains ethnonymes

mentionnés dans certaines sources anciennes sont difficiles à établir car ces ethnonymes sont des exoethnonymes à sens changés.

Exemples :

'Grecs' est un ethnonyme qui a eu un changement de sens quand il fut transmis dans les langues des Juifs : l'Hébreu et le Syriaque. En Hébreu et en Syriaque Judaïque, le sens de l'ethnonyme 'Grecs' inclut les Macédoniens et les pratiquants des cultes païens. Ainsi, l'exoethnonyme 'Grecs' en Hébreu et en Syriaque Judaïque ne reflète pas exactement l'usage propre des Grecs.

Abandon et oubli des ethnonymes :

Définition 1.3.15 :

Il existe des cas où une partie d'un peuple abandonne ou oublie certains des ethnonymes relatifs à elle. Ce cas est constitué de deux cas :

1) Abandon ou oubli d'un hyperethnonyme :

Certaines sections d'un peuple peuvent abandonner ou oublier leur hyperethnonyme. L'abandon a pour cause le désir de se distinguer des autres sections du peuple à cause des différences doctrinales, politiques ou autres sortes de différences. Ce cas conduit à l'ethnogenèse des sections séparées. L'oubli a pour cause l'usage plus commun des hypoethnonymes que de l'hyperethnonyme. L'oubli de l'hyperethnonyme ne conduit pas nécessairement à une ethnogenèse.

Exemples :

Les Syriens et Égyptiens Jacobites (Monophysites) et les Syriens Maronites (Monothélites), qui à l'origine étaient tous des Romains (cf. 2.12), abandonnèrent l'hyperethnonyme 'Romains' en faveur des hypoethnonymes 'Syriens', 'Égyptiens' (= 'Coptes') et 'Maronites'. La raison fut pour se différencier des Romains Chalcédoniens à cause de leurs doctrines opposées. En abandonnant leur hyperethnonyme, ils se séparèrent du peuple originaire. Donc ici on a un cas d'ethnodière exclusive dans les Romains (Définition 1.2.12) qui conduisit à l'ethnogenèse des peuples Syriens, Coptes et Maronites (Définition 1.2.9). Ces peuples sont des peuples nouveaux qui descendent des Romains.

2) Abandon ou oubli d'un hypoethnonyme :

Certaines sections d'un peuple peuvent abandonner ou oublier leurs hypoethnonymes. La raison de l'abandon et de l'oubli est surtout la mixture des diverses sections de ce peuple. Une autre raison est la présence d'autres peuples ce qui fait que l'hyperethnonyme devient plus en usage pour se différencier des autres peuples.

Exemples :

Plusieurs Arabes qui s'installèrent dans les pays conquis après l'Islam oublièrent leur hypoethnonyme 'Arabes' en faveur de l'hyperethnonyme 'Musulmans'. Ceci fut causé par la mixture des Arabes Musulmans avec les non-Arabes Musulmans (Berbères, Kurdes, Turcs) et par la présence d'autres peuples non-Musulmans (Chrétiens, Juifs, Zoroastriens), ce qui fit que l'hyperethnonyme 'Musulmans' devint plus en usage.

ⁱ *mœurs* Fr. < *mores* Lt. (sg. : *mos* Lt. = ἔθος Gr.). Au lieu de *culture* dont le sens peut être manipulé pour divers buts, j'utilise *mœurs* qui est mieux défini et plus ancien dans la langue Française.

ⁱⁱ Θησκεία = culte.

ⁱⁱⁱ τέχνη = art.

^{iv} *apud Catonem bene scriptum refert antiquitas, servi si a domino adoptati sint, ex hoc ipso posse liberari. unde et nos eruditi in nostra constitutione etiam eum servum quem dominus actis intervenientibus filium suum nominaverit liberum esse constituimus, licet hoc ad ius filii accipiendum ei non sufficit.*

^v *ego philosophus, rhetor, grammaticus, dialecticus, Hebraeus, Graecus, Latinus trilinguis.*